

**TOUS
LES SECTEURS**

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Quelques
références

Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) art. 9 *Le travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique.*

LSST art. 51-1° *l'employeur doit s'assurer que les établissements sur lesquels il a autorité sont équipés et aménagés de façon à assurer la protection du travailleur.*

LSST art. 51-4° *l'employeur doit contrôler la tenue des lieux de travail, fournir des installations sanitaires, l'eau potable, un éclairage, une aération et un chauffage convenable et faire en sorte que les repas pris sur les lieux de travail soient consommés dans des conditions hygiéniques.*

Étapes

1. INSPECTION PRÉVENTIVE

Utiliser les grilles d'inspection du SEOM pour l'extérieur ou l'intérieur du bâtiment.

SEOM
Syndicat
des Employés
de l'Ontario
du Bâtiment

GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ÉTABLISSEMENT : _____ # _____

EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT (VOIR LE DÉTAIL DES POINTS AU VERSO)	DÉFAILLANCE	DESCRIPTION DU PROBLÈME ET MESURES CORRECTIVES (SOLUTIONS)
1. ACCESSIBILITÉ SÉCURISÉE		
2. FACILITÉ POUR ENTRER OU SORTIR		
3. SIGNALISATION (INDICATION D'ENTRÉE) EX. : ENTRÉE PRINCIPALE		
4. TROTTOIRS		
5. PORTES		
6. ESCALIERS EXTÉRIEURS		
7. ÉTAT DES MURS EXTÉRIEURS		
8. ÉTAT DES FENÊTRES		
9. ENTRETIEN EXTÉRIEUR		
10. COUR D'ÉCOLE		
11. STRUCTURES DE JEUX		
12. ACCESSOIRES		
13. CLÔTURES		
14. ÉCLAIRAGE		
15. STATIONNEMENT		
16. AUTRES		
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ INFORMÉE DES PROBLÈMES	OUI	NON
CONSTAT DE SITUATION À RISQUE A ÉTÉ REMPLI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COPIE DE LA GRILLE ENVOYÉE AU SEOM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM : _____ DATE : _____

Grille pour l'extérieur du bâtiment

SEOM
Syndicat
des Employés
de l'Ontario
du Bâtiment

GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/INTÉRIEUR DU BÂTIMENT
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ÉTABLISSEMENT : _____ # _____

INTÉRIEUR DU BÂTIMENT (VOIR LE DÉTAIL DES POINTS AU VERSO)	LOCAL	DÉFAILLANCE	DESCRIPTION DU PROBLÈME ET MESURES CORRECTIVES (SOLUTIONS)
1. OUVERTURE DES PORTES			
2. ÉTAT DES PLANCHERS			
3. ESCALIERS ET ASCENSEUR			
4. PLAFONDS ET MURS			
5. TEMPÉRATURE, HUMIDITÉ ET VENTILATION			
6. ÉCLAIRAGE, PRISES ÉLECTRIQUES			
7. BRUIT - VENTILATION ET AUTRES			
8. ÉTAT DES FENÊTRES, MOUTIQUAIRES			
9. PROPRIÉTÉ			
10. VERMINES, INSECTES			
11. IDENTIFICATION DES SORTIES			
12. EXTINCTEUR, PICTOGRAMME			
13. TROUSSE DE PREMIERS SOINS			
14. MATIÈRES DANGEREUSES, PRODUITS BIEN IDENTIFIÉS SELON LES RÈGLES DU SINUSP			
15. AMUILLLEMENT			
16. ACCESSOIRES			
17. OUTILLAGES, MANUEL ET ÉLECTRIQUE			
18. AUTRES			
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ INFORMÉE DES PROBLÈMES	OUI	NON	
CONSTAT DE SITUATION À RISQUE A ÉTÉ REMPLI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COPIE DE LA GRILLE ENVOYÉE AU SEOM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NOM : _____ DATE : _____

Grille pour l'intérieur du bâtiment

À CONSIDÉRER :

- murs;
- plafonds;
- planchers;
- fenêtres;
- accès;
- toilettes;
- extincteurs;
- signalisation;
- ventilation;
- escaliers;
- éclairage;
- stationnement;
- structures de jeux;
- entretien;
- etc.

Note : Le SEOM offre régulièrement une formation portant notamment sur l'inspection préventive des bâtiments.

2. MESURES CORRECTIVES

- Informer la direction par écrit en décrivant la situation constatée.
- Si la situation persiste, remplir le formulaire **Constat de situation à risque** de la CSMB disponible sur le portail administratif.

Pour y accéder : **Services/Secteur administratif/Service des ressources humaines/SRH - Santé et sécurité au travail/Formulaires/Constat de situation à risque**. Sur demande, le SEOM vous enverra une copie par courriel à votre adresse personnelle.

- Faire une photocopie du **Constat de situation à risque**.
- Remettre à la direction la copie originale du formulaire.
- **Envoyer une photocopie au SEOM accompagnée d'une ou des grilles d'inspection préventive fournies avec la présente fiche syndicale.**
- L'employeur doit prendre des moyens raisonnables pour corriger la situation.
- Le SEOM vous enverra rapidement un accusé de réception et veillera à assurer un suivi, au besoin.

SUIVI DES SITUATIONS :

Louis-Philippe Foisy, SEOM
514 637-3548 poste 268
lp.foisy@seom.qc.ca



**GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

ÉTABLISSEMENT : _____ # _____

EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT (VOIR LE DÉTAIL DES POINTS AU VERSO)	DÉFAILLANCE		DESCRIPTION DU PROBLÈME ET MESURES CORRECTIVES (SOLUTIONS)
1. ACCESSIBILITÉ SÉCURISÉE			
2. FACILITÉ POUR ENTRER OU SORTIR			
3. SIGNALISATION (INDICATION D'ENTRÉE) EX. : ENTRÉE PRINCIPALE			
4. TROTTOIRS			
5. PORTES			
6. ESCALIERS EXTÉRIEURS			
7. ÉTAT DES MURS EXTÉRIEURS			
8. ÉTAT DES FENÊTRES			
9. ENTRETIEN EXTÉRIEUR			
10. COUR D'ÉCOLE			
11. STRUCTURES DE JEUX			
12. ACCESSOIRES			
13. CLÔTURES			
14. ÉCLAIRAGE			
15. STATIONNEMENT			
16. AUTRES			
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ INFORMÉE DES PROBLÈMES	OUI	NON	
CONSTAT DE SITUATION À RISQUE A ÉTÉ REMPLI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COPIE DE LA GRILLE ENVOYÉE AU SEOM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NOM : _____

DATE : _____



GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

ÉLÉMENTS À SURVEILLER PLUS PRÉCISÉMENT : (se référer aux éléments de la grille)

2. ACCÈS EXTÉRIEUR, DÉGAGÉ, NETTOYÉ, PROPRE, DÉGLACÉ.
5. VERROUILLÉES DE L'EXTÉRIEUR, ÉTAT DES VITRES ET DES GRILLAGES.
6. ÉTAT, TROUS, MAIN COURANTE, DEGLACÉS.
7. FISSURES, BRIS APPARENT, DÉFORMATION.
8. FISSURES, BRIS DE VITRES, GRILLAGES, POURRITURE APPARENTE.
9. TERRAIN, BÂTISSE, PROPRIÉTÉ, GOUTTIÈRES.
- 10 TROUS, ACCUMULATIONS D'EAU, DÉNEIGÉE, DÉGLACÉE, AMÉNAGEMENT DES ACTIVITÉS, ACTIVITÉS SPORTIVES À RISQUE.
11. ÉTAT, AMORTISSEMENT AU SOL.
- 12 ÉTAT DES BUTS, DES PANIERS DE BASKET-BALL, DES BUTS DE SOCCER, ENTREPOSAGE, ETC.
13. ÉTAT, TROUS, SOLIDITÉ.
14. AMPOULES BRÛLÉES, MANQUE D'ÉCLAIRAGE.
15. ACCESSIBILITÉ, NIDS DE POULE BIEN IDENTIFIÉS, NETTOYÉ ET DÉGLACÉ.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER LES PERSONNES-RESSOURCES

LOUIS-PHILIPPE FOISY

JACQUES ST-ROCH

MÉLANIE HUBERT



GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/INTÉRIEUR DU BÂTIMENT COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ÉTABLISSEMENT : _____ # _____

INTÉRIEUR DU BÂTIMENT (VOIR LE DÉTAIL DES POINTS AU VERSO)	LOCAL	DÉFAILLANCE		DESCRIPTION DU PROBLÈME ET MESURES CORRECTIVES (SOLUTIONS)
1. OUVERTURE DES PORTES				
2. ÉTAT DES PLANCHERS				
3. ESCALIERS ET ASCENSEURS				
4. PLAFONDS ET MURS				
5. TEMPÉRATURE, HUMIDITÉ ET VENTILATION				
6. ÉCLAIRAGE, PRISES ÉLECTRIQUES				
7. BRUIT : VENTILATION ET AUTRES				
8. ÉTAT DES FENÊTRES, MOUSTIQUAIRES				
9. PROPRETÉ				
10. VERMINE, INSECTES				
11. IDENTIFICATION DES SORTIES				
12. EXTINCTEURS, PICTOGRAMMES				
13. TROUSSE DE PREMIERS SOINS				
14. MATIÈRES DANGEREUSES, PRODUITS BIEN IDENTIFIÉS SELON LES RÈGLES DU SIMDUT				
15. AMEUBLEMENT				
16. ACCESSOIRES				
17. OUTILLAGES, MANUELS ET ÉLECTRIQUES				
18. AUTRES				
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ INFORMÉE DES PROBLÈMES		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CONSTAT DE SITUATION À RISQUE A ÉTÉ REMPLI		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COPIE DE LA GRILLE ENVOYÉE AU SEOM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NOM : _____

DATE : _____



GRILLE D'INSPECTION PRÉVENTIVE/INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

ÉLÉMENTS À SURVEILLER PLUS PRÉCISÉMENT : (se référer aux éléments de la grille)

1. OUVRENT ET FERMENT ADÉQUATEMENT, ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SERRURES.
2. BRIS DE PLANCHER, PROPRETÉ, TAPIS, TUILES DE PLANCHER.
3. PROPRETÉ, TROUS, BRIS, MAIN COURANTE (ABSENTE), MAIN COURANTE (SOLIDITÉ).
4. FISSURES, SIGNES D'INFILTRATION D'EAU, ENTRETIEN, DÉGRADATION, TUILES DE PLAFONDS, DÉFORMATION.
5. CHAUD, FROID, HUMIDE OU SEC.
6. FONCTIONNEMENT, LUSTRES ET GRILLES BIEN FIXÉS, PRÉSENCE DE PLAQUES AUX PRISES ET COMMUTATEURS.
7. TOUT BRUIT INCOMMODANT.
8. OUVERTURE, FERMETURE, INFILTRATION D'EAU, POURRITURE, MOUSTIQUAIRES MANQUANTS.
9. LOCAUX, CORRIDORS, POUSSIÈRE, VENTILATION, GRILLES DE CHAUFFAGE ET TOILETTES.
11. ÉCLAIRAGE FONCTIONNEL, PLAN D'ÉVACUATION AFFICHÉ.
12. DATES DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS.
13. VÉRIFIER LE CONTENU.
14. ENTREPOSAGE SÉCURISÉ, FICHE SIGNALÉTIQUE DES PRODUITS DISPONIBLE POUR CONSULTATION.
15. ÉTAT DES BUREAUX, PUPITRES, MOBILIER, ARMOIRES ET CLASSEURS FIXÉS AU MUR.
16. CANONS, TBIs, TABLEAUX, ÉCRANS, SOLIDITÉ, ÉQUIPEMENT SPORTIF, BUTS, POTEAUX, ANCRAGES, STRUCTURES, ENTREPOSAGE ET AUTRES.
17. SÉCURITÉ, BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE (PANIQUE), GARDE DE SÉCURITÉ.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER LES PERSONNES-RESSOURCES

LOUIS-PHILIPPE FOISY
JACQUES ST-ROCH
MÉLANIE HUBERT